

Comité Directeur

Réunion des vendredi 16 et samedi 17 décembre 2022 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Corinne CHASSAC, Brigitte DESBOIS, Françoise EITO (en visioconférence), Carole FORCE, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER et Claudine ZENTAR.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Thierry BILICHTIN, Patrick COLLETTE, Bernard DANNELE, Pierre DEPETRIS, Oumar DIA, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Mickaël LEBRETON, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER (le vendredi), Arnaud PETITBOULANGER (le vendredi), Alain SALMON (en visioconférence), Damien SIMONNET, Mili SPAHIC et Luc VALETTE.

Invités : MM. Eric BETTIOL (Président CD54), Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Sud Basketball), Jean-Jacques DESSAINT (Président LR Occitanie), Thierry DUDIT (Président LR Ile-de-France), Pierre DUFAU (Président LR Nouvelle-Aquitaine), Jean-Michel DUPONT (Président LR Pays de la Loire), Daniel HERBLINE (Président LR Normandie), Jacques LANG (le samedi), Bernard MAHIEUX (le vendredi), Christian MISSER, Marc NAMURA (le samedi), Philippe NICOLAS (Président CD du Maine et Loire), Michel PETIBON (Président CD d'Indre et Loire), Joël SCOMPARIN (Président LR Auvergne-Rhône-Alpes), et Dominique TILLAY (Président LR Centre Val de Loire)

Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS, Jean-Marc JEHANNO et Michel RAT

Excusés : Mmes Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Nathalie LESDEMA et Frédérique PRUD'HOMME

MM. Yannick OLIVIER (le samedi) et Arnaud PETITBOULANGER (le samedi)

MM. Alain BERAL (Président de la LNB)

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Amélie MOINE et Léa DUMAS

MM. Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Alain CONTENTSOUX (DTN), Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS.

N°	ANNEXES
1	Annexe 1 - 2022-12-16 CD Point au national VFIN
2	Annexe 2 - 2022-12-08 0-CAB Convention subdélégation VFIN
3	Annexe 3 - 2022-12-16&17 CD 6-DAJI Présentation VFIN
4	Annexe 4 - 2022-12-16 CD 2-PFE Présentation CFT-CFO-CFDA-CFE VFIN
5	Annexe 5 - 2022-12-15 0 CD SI Charte des officiels 21-22 VFIN
6	Annexe 6 - 2022-12-16-17 CD 5-Point Général Pôle Pratiques Fédérales - VFIN
7	Annexe 7 - 2022-12-16-17 CD 5-CF5x5 Modifications règlementaires (Saison 2023-2024) - VFIN
8	Annexe 8 - 2022-12-16-17 CD 5-CFJ Modifications règlementaires MiniBasket - VFIN

9	Annexe 9 - 2022-12-16-17 CD 5-VxE Modifications réglementaires - VFIN
10	Annexe 10 - 2022-12-17 CD 1-HNC Modifications réglementaires VFIN
11	Annexe 11 - 2022-12-15&16 CD Secrétaire Général VFIN
12	Annexe 12 - 2022-12-16&17 CD DAJI Chambre d'appel VFIN
13	Annexe 13 - 2022-12-16-CD-7-3x3- CDF Entreprise - Journée du 3x3 - Calendrier Open Plus Superleague- VFIN
14	Annexe 14 - 2022-12-16- CD Programme prévisionnel des Equipes de France 2022-2023 VFIN
15	Annexe 15 - 2022-12-13 CD 4-PCT-Document Délégation- VFIN

Vendredi 16 décembre 2022

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT :

- Une réflexion doit être menée pour assurer l'accueil des jeunes licenciés qui se sont inscrits en nombre après la pandémie mais que nous risquons de ne pas garder en raison du manque d'encadrants et de bénévoles . Ce point sera abordé lors du séminaire des dirigeants qui aura lieu les 21 et 22 janvier 2023 à Troyes.
- Cette campagne estivale des Equipes de France est réussie :
 - L'Equipe de France Masculine est Vice-championne d'Europe
 - L'Equipe de France Féminine est arrivée à la 7^{ème} place de la Coupe du Monde. C'est le meilleur résultat actuellement, ce qui est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une équipe rajeunie, privée de nombreux cadres.
 - Les équipes jeunes ont mené l'une de leurs meilleures campagnes, même si les équipes espagnoles restent un obstacle majeur.
 - Les équipes 3x3 ont obtenu d'excellents résultats :
 - L'équipe Féminine est Championne du Monde et d'Europe
 - L'équipe U23 est championne d'Europe
 - L'équipe U18 également
 - L'équipe Masculine est médaillée de bronze au Championnat du monde

Ces résultats en 3x3 nous placent en avance sur le programme fixé mais ne nous qualifient pas pour autant pour les Jeux de 2024.

2. Présidence

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT :

La 1^{ère} phase des Jeux Olympiques se déroulera a priori à Lille, sous réserve du respect du cahier des charges FIBA, en particulier une température comprise entre 19 et 22 degrés et une humidité contrôlée au niveau du parquet.

- Le 21 novembre, la FFBB a organisé un Bureau FIBA Europe à Paris.
- Lors du dernier Bureau FIBA de l'année (30/11 – 01/12), sur demande de la FFBB, a été acté le lancement de travaux complémentaires tendant à renforcer la protection des jeunes joueurs et de la formation nationale.

b. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT (voir l'annexe 1) :

- A participé à la Commission Olympique du CNOSF qui s'est déroulée le 1^{er} décembre 2022.
- A participé, le 8 décembre, au Conseil d'Administration de l'ANS, principalement dédié aux aspects financiers.

c. Point JOP Paris 2024

Jean-Pierre SIUTAT : (voir la suite de l'annexe 1)

- Le conseil d'Administration du COJO PARIS 2024, réuni le 12 décembre 2022, a voté le nouveau budget (4.38M€) à l'équilibre.
- Fait un point sur les suites de la loi Sport de mars 2022.
- Expose le projet du Club France.
- Billetterie Paris 2024 :
 - La fédération a pu réserver quelques billets, par le biais du CNOSF.
 - Une priorité d'achat pour les parties prenantes des Jeux a été mise en place.
 - Comme pour chaque édition, une billetterie dédiée aux proches des athlètes a été déployée.
 - Un accès prioritaire à la billetterie pour les structures « Terres de Jeux » est également prévue.
 - L'Etat a acquis 400 000 billets dont 70 000 seront à destination des bénévoles.
 - La billetterie grand public ne sera accessible que via une unique plateforme en ligne : <https://tickets.paris2024.org/>

d. Pass'Sport

Jean-Pierre SIUTAT : sur le budget alloué pour 2022, 35M€ n'ont pas été utilisés à date.

Le Basket est le 2^{ème} sport à avoir su le mieux mobiliser ses structures. Nous n'avons pas de certitude que le dispositif soit reconduit l'année prochaine.

e. Groupe de Travail Bénévolat dans le Sport & Atelier Impulsion Politique et Coordination Stratégique

Jean-Pierre SIUTAT : ce groupe de travail a été lancé, par la Ministre, le 14 octobre et se réunit toutes les semaines (composition en annexe 1). L'objectif est de trouver des moyens de recruter et de fidéliser des bénévoles au sein des structures sportives.

f. Budget 2023 de l'ANS

Jean-Pierre SIUTAT : présente le budget de l'ANS pour l'année 2023 (voir la suite de l'annexe 1).

- Le budget est à la baisse
- Nous avons du retard sur le Plan 5000 Terrains, tous les territoires ne sont pas encore informés. Il n'y a plus de critère territorial. Il est rappelé que les territoires Ultra-Marins sont très bien soutenus (prise en charge à 100% des équipements, mais peu de projet de terrain de basket 3x3).
- La Fédération réfléchit à proposer à nouveau une campagne d'achats de terrains mobiles.

g. Signature de convention avec la Fédération Française de Danse

Le Comité Directeur accueille Charles FERREIRA pour la signature d'une convention qui permettra la co-organisation d'évènements entre la Fédération de danse et celle de Basket, principalement autour du 3x3.

h. LNB : Point de situation et propositions du COPIL

Jean-Pierre SIUTAT : depuis la loi d'août 2021, le contrat de délégation se substitue à la traditionnelle délégation ; il contient des obligations supplémentaires (stratégie nationale).

Depuis juillet 2022, le Comité de Pilotage et des Groupes de Travail se sont réunis et ont proposé plusieurs résolutions qui ont été présentées à la LNB (Comité Directeur et Clubs) et à la FFBB (Bureau Fédéral). Ces travaux devront être poursuivis au premier semestre 2023.

Lundi dernier, l'Assemblée Générale de la LNB a voté à la quasi-unanimité le nouveau texte de la Convention de délégation. Il propose donc ce texte au Comité Directeur pour validation (voir l'annexe 2).

Amélie MOINE : cette nouvelle convention court du 1er janvier 2023 jusqu'à la fin de la saison sportive 2025-2026. Elle présente ensuite le détail de chaque titre de cette convention qui, sous réserve de sa validation par le Comité Directeur, sera soumise pour approbation à l'Assemblée Générale consultée à distance.

Validation du Comité Directeur.

i. Plan d'action sobriété énergétique : Point de situation

Gérald NIVELON :

- Une note va être adressée aux clubs.
- Concernant les risques de délestage, la Commission Fédérale 5x5 traitera ces risques comme tous les aléas climatiques (intempéries, inondations...) et ne souhaite pas mettre en place de procédure particulière.
- Concernant les problèmes de température dans les salles, les clubs qui auraient trop froid auraient la possibilité d'émettre une réserve, comme pour le matériel. Cela va être finalisé prochainement avec le service juridique.
- Certaines collectivités ont dû fermer leurs équipements sportifs en raison des frais liés au chauffage.
- La Ligue des Hauts de France a pris l'initiative de permettre aux joueurs d'adapter leur tenue en couvrant les bras et les jambes.
- L'utilisation d'Optimouv par la Commission Fédérale 5x5 a permis de réduire de saison en saison le kilométrage fait par les différentes équipes. La Fédération réalise un travail d'accompagnement des structures afin de les encourager à utiliser ce dispositif et étudier l'impact environnemental des compétitions.

j. Statuts FFBB : Point de situation

Stéphanie PIOGER présente des propositions de modifications des statuts fédéraux afin de les mettre en accord avec la loi Sport d'août 2022 (voir l'annexe 3) :

- Prise en compte des licences fixée 30 jours avant l'Assemblée Générale Élective et maintien de l'arrêt du nombre de voix au 31 mars de la saison N pour les Assemblées Générales ordinaires et électives des CD et LR.

Validation du Comité Directeur.

- Définition du nombre de délégués pour les Ligues et Comités pour les Assemblées Générales électives :
 - 2 ou 4 délégués (parité) par organisme déconcentré qui se partagent les voix détenues selon les seuils :
 - de 0 à 7 000 voix (1 homme / 1 femme)
 - au-delà de 7 001 voix (2 hommes / 2 femmes)

Désignés par le Comité Directeur en son sein, élus lors d'un vote à bulletin secret à la majorité simple pour la durée de la mandature pour toute Assemblée Générale Elective.

- Désignation de suppléants (dans le respect de la parité) qui ne seront pas rattachés expressément à un titulaire mais au genre.

Validation du Comité Directeur.

- Proposition de ne pas prévoir de quorum, pour l'élection des membres du Comité Directeur.

Validation du Comité Directeur.

- Nombre de mandats de plein exercice pour les présidents de ligue régionale

Jean-Pierre SIUTAT : nous sommes en attente de l'arbitrage du Ministère sur ce point. La décision concernant ce sujet est donc différée.

- Conserver 16 membres au Bureau Fédéral dont 2 Sportifs de Haut Niveau

Validation du Comité Directeur.

Elle précise que la possibilité pour une fédération d'être moins restrictif que la définition du code du sport pour le statut de Sportif de Haut Niveau est en attente du retour du Ministère.

3. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER :

- La veille s'est tenue en visioconférence une réunion avec les IRFBB. Toutes les ligues métropolitaines étaient représentées. L'horaire n'était pas adapté aux ligues Ultra-Marines, cependant, ces dernières pourront accéder au replay. Des contributions très constructives ont été apportées notamment sur le DETB.
- L'outil de gestion des formations qui a été sélectionné est Agate. Il y a un gros travail de paramétrage à effectuer. Pour cela, différentes réunions sont prévues (voir l'annexe 4).
- Une nouvelle plateforme va être mise en place en remplacement de SportEEF. Un COPIL et un COPROJ ont été créés à cet effet. Il propose un planning projet (voir la suite de l'annexe 4).

b. Commission Fédérale des Techniciens

Christian AUGER : rappelle que les revalidations des entraîneurs de NF2, NF3 et NM3 devront être réalisées par les Ligues Régionales dans les délais prévus et que celles-ci doivent transmettre à la FFBB les listes des entraîneurs recyclés (voir la suite de l'annexe 4).

c. Commission Fédérale des Officiels

Arnaud PETITBOULANGER :

- Signale que tous les stagiaires arbitres ne sont pas saisis dans FBI, on ne peut donc pas évaluer leur nombre.
- La préparation du séminaire CTO et CTA est en cours. Le Pôle Formation travaille avec l'AFDAS afin de constituer un dossier permettant la prise en charge des participants.

d. Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents

Patrick COLLETTE donne les dates et lieux des prochaines éditions du Campus et du Carrefour d'Echanges le 12 janvier 2023 en visioconférences par zone. (Voir la suite de l'annexe 4).

e. Commission Fédérale Emploi

Nathalie MOREAU :

- Présente l'opération « Du Stade vers l'emploi » (voir la suite de l'annexe 4). Tout s'est très bien déroulé, elle remercie Tahar ASSED et Céline JERÔME pour leur investissement. Certains conseils départementaux ou autres collectivités sont intéressés pour en accueillir, la Fédération sera sans doute contactée à ce sujet. La FFBB souhaite organiser 24 opérations en 2023. Des appels à candidatures seront lancés prochainement pour un retour avant la fin du mois de janvier
Le retour est plutôt bon : à Ajaccio, l'opération a donné lieu à 50% d'embauches.
- A Aubervilliers, 120 demandeurs d'emplois étaient présents. Belle organisation à la Hoops Factory avec la participation des joueurs de l'équipe pro 3x3. L'observatoire des Ressources va être lancé. Elle présente ses objectifs et le calendrier de réalisation des actions (voir la suite de l'annexe 4).
- Point sur le Service Civique (voir la suite de l'annexe 4).

Christian AUGER : nous devons être très méticuleux dans l'attribution des missions. Par exemple, nous avons reçu 2 alertes concernant un club dont la mission du Service Civique recherché était l'entraînement des équipes jeunes. Ce qui est interdit.

f. La charte des officiels – Bilan

Arnaud PETITBOULANGER fait un bilan de la Charte des Officiels sur la saison 2021-2022 (voir l'annexe 5).

Il propose une valeur du point à 0.56€.

Validation du Comité Directeur.

4. Délégation Pratiques fédérales

a. Point Général

Valérie ALLIO :

- Présente le récapitulatif des organisations de Phases Finales pour la saison 2022-2023 puis les tirages des Coupes de France Joë JAUNAY et Robert BUSNEL (voir l'annexe 6).

Elle communique les prochaines échéances concernant les différentes compétitions (voir la suite de l'annexe 6).

Brigitte DESBOIS :

- La nouvelle plateforme MiniBasket rencontre un franc succès, de nombreux clubs sont en cours de validation. Elle remercie le Service Informatique pour son travail et sa réactivité. Elle fait un point sur les licences et labels École Française de MiniBasket (voir la suite de l'annexe 6).
- Rappel des dates du Challenge Benjamines Benjamins (voir la suite de l'annexe 6). Les vainqueurs de la dernière édition sont partis à New York.
- L'Opération Basket Ecole prend de l'ampleur. Les ressources techniques apportées par la Fédération sont très appréciées

Bernard DANDEL : les prochaines Journées Médicales se dérouleront les 17-18-19 mars 2023 à Blois.

Brigitte DESBOIS :

- Présente des statistiques sur l'évolution de la pratique du VxE ainsi que le calendrier des formations VxE à venir pour la saison 2022-2023 (voir la suite de l'annexe 6).
- Elle expose les prochaines actions autour du handicap ainsi que le résultat de l'étude qui a été menée en collaboration avec la FFSA et la FFSH (voir la suite de l'annexe 6).
- Elle informe le Comité Directeur du nombre de Labels du Vivre Ensemble attribués entre le 1^{er} juillet 2022 et le 2 décembre 2022 (voir la suite de l'annexe 6)

b. Commission Fédérale 5x5

Valérie ALLIO propose des modifications règlementaires pour la saison 2023-2024 (voir l'annexe 7).

Validation du Comité Directeur.

c. Commission Fédérale Jeunesse

Brigitte DESBOIS propose des modifications règlementaires propres au MiniBasket pour la saison 2023-2024 (voir l'annexe 08).

Validation du Comité Directeur.

d. Commission VxE

Brigitte DESBOIS Propose des modifications règlementaires (voir l'annexe 9)

- MicroBasket :
 - Label annuel
 - Dotation en matériel uniquement sur la 1ere année de labellisation pour faciliter le lancement de l'activité
 - Accompagnement en support(s) de communication

Il est rappelé l'importance de vérifier les qualifications de l'encadrement que permet le label annuel. Thierry BALESTRIERE émet une réserve quant à la charge que représente pour un club un dossier annuel de label.

Validation du Comité Directeur

- BaskeTonik – Basket Inclusif : création d'un label Découverte BaskeTonik et d'un label Découverte Basket Inclusif :
 - 1 label par projet
 - Durée de 1 à 7 interventions non renouvelable sur la saison
 - Qualification de l'encadrement aux mêmes conditions que pour les labels des pratiques BaskeTonik et Basket Inclusif
 - Attribution de licence contact
 - Accompagnement fédéral sur la communication

Validation du Comité Directeur.

5. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE :

- La saison de LFB est condensée entre la Coupe du Monde et l'Euro qui va se dérouler en juin.
- Les faits marquants de la saison :
 - L'Opening, évènement qui marque le lancement de la saison qui s'est déroulé fin octobre.
 - Nous fêtons cette année les 25 ans de la LFB. Un logo spécifique a été créé pour la saison.
 - Un partenariat a été mis en place avec Sport en France dans la continuité de la fin de la saison dernière. Ce partenariat non exclusif a été signé pour une trentaine de matchs.
 - Une réflexion est en cours pour remettre des produits LFB en vente dans la boutique FFBB.
 - Des évolutions sont à venir concernant la charte terrain, les tenues de jeu et le protocole de match.
- Le 8 décembre a eu lieu le 1^{er} Comité Directeur de la saison. Alain CONTENSOUX était présent.
- Le 12 décembre, la LFB a reçu le Trophée Impulsion Sport avec Sport en France pour leur travail de mise en valeur du sport féminin. Yannick SOUVRE était présente à la cérémonie pour recevoir le trophée.
- En janvier aura lieu une réunion des clubs de LF2 afin d'aborder les différents sujets liés à l'accession en LFB.

b. Modifications règlementaires NM1

Carole FORCE : propose des modifications règlementaires pour la saison 2023-2024 (voir l'annexe 10)

- Règlements généraux - Chapitre II.3 : Statistiques / TV / Internet / Médias / Tenues vestimentaires (Juillet 2017 – Avril 2022). Modifications des obligations relatives aux statistiques.

Validation du Comité Directeur.

- Règlements généraux – Annexe 1 – Pénalités financières. Modifications des obligations relatives aux statistiques.

Validation du Comité Directeur.

- Règlement Sportif Particulier NM1 : modification du Cahier des charges pour l'accèsion en 2^{ème} division masculine professionnelle.

Validation du Comité Directeur.

Paul MERLIOT : sont désignés pour arbitrer lors du All Star Game qui aura lieu le 29 décembre, Thomas KERISIT, Valentin OLIOT et Florent ACHEEN.

Jean-Pierre SIUTAT :

- Suite aux réunions entre les clubs et les syndicats concernant les accords sectoriels, il a échangé avec la Ministre sur ce sujet. Une aide financière du Ministère n'est pas exclue.
- La semaine dernière a eu lieu une réunion entre la FIBA Europe et l'Euroleague. Ils tentent de trouver une solution aux problèmes des fenêtres et permettre à ces deux entités de progresser ensemble et ne plus être dans la confrontation.

6. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER : comme tous les ans, nous avons finalisé une situation financière à mi exercice.

- Les recettes sont supérieures à ce qui était budgété initialement, grâce notamment à l'excellent nombre de licenciés, aides complémentaires de l'Etat, partenaires supplémentaires...
- Le déficit serait de 500 000€ de moins que ce qui avait été prévu en début de saison.
- L'objectif est de retrouver un budget d'avant COVID et de passer le cap des 40M€ de budget après 2024 afin de continuer le développement de la Fédération et de préparer l'après Jeux olympiques.
- La Boutique va terminer son exercice avec des résultats positifs grâce au travail de son équipe et à la vente de produits générés par l'organisation de matchs internationaux en France.
- Le Comité d'Organisation sera à l'équilibre. Tous les matchs des Equipes de France de cette année ont été bénéficiaires en termes de billetterie. Les places pour le match de l'Equipe de France à Trélazé se sont vendues en 45 minutes. Actuellement, le taux de remplissage de l'Accor Arena pour les Finales des Coupes de France est supérieur aux années précédentes, les rencontres devraient se jouer à guichets fermés.
- Les résultats de Play In sont 15 à 20% supérieurs aux objectifs fixés après un début difficile lié au COVID. Le déficit en fin d'année sera donc moins important que prévu.

Jean-Pierre SIUTAT : la Fédération a besoin d'un budget d'environ 40M€ pour continuer de se développer, préparer les Equipes de France et l'après 2024. Une augmentation du tarif des licences n'est pas à exclure si nécessaire.

7. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE :

- Fait un point sur l'évolution du nombre de licenciés (voir l'annexe 11). Le record de la saison 2016-2017 a été battu et nous sommes actuellement à 555 238 licenciés.
- Les prochaines réunions de zones auront lieu en Mars 2023
 - Le 18 mars pour les Zones Sud-Ouest, Ouest et Est
 - Le 25 mars pour les Zones Nord-Est, Sud-Est et Nord
- Il propose d'ajouter Kévin CROUZET à la Chambre d'Appel (voir l'annexe 12)

Validation du Comité Directeur.

- Il rappelle aux personnes présentes de lui communiquer les dates de réunions qui seront à intégrer au Calendrier Administratif 2023-2024. Une présentation est prévue lors du Comité Directeur du mois de février.
- Il présente la liste des Délégués Territoriaux de Zones (voir la suite de l'annexe 11)

b. Récompenses fédérales

Thierry BALESTRIERE : suite à une demande des Comités Départementaux ayant de nombreux licenciés et qui avaient peu de Lettres de félicitations et médailles de bronze à remettre à leurs bénévoles, le nombre de récompenses fédérales a été revu (voir l'annexe 11) :

Validation du Comité Directeur.

c. Évolution outil FBI Désignations – Point de situation

Thierry BALESTRIERE : point étape de l'avancement des travaux de l'outil de désignations sur FBI (voir la suite de l'annexe 11).

d. Séminaire des Dirigeants – Programme

Thierry BALESTRIERE : point sur l'organisation du Séminaire des Dirigeants de Troyes des 21 et 22 janvier 2023 (voir la suite de l'annexe 11).

e. Outil de gestion des formations – Point de situation

Thierry BALESTRIERE : présente la cartographie des outils informatiques gérant la formation, proposée par la FFBB (voir la suite de l'annexe 11).

- Le candidat se connectera à la plateforme Agate, où il aura accès aux formations.
- Il paiera sa formation via Hello Asso
- Il pourra ensuite choisir ses modules
- Agate sera connecté à FBI et Hello Asso sera relié aux logiciels type CEGID
- Le logiciel remplaçant de SportEEFy sera intégré

8. Délégation 3x3

a. Point général

Yannick OLIVIER :

- Des réunions en visioconférence ont eu lieu avec les Ligues Régionales pour faire le point sur l'organisation des Opens et Opens Plus.
- Une réunion des organisateurs d'Opens Plus a eu lieu à la Fédération.
- La finalisation des calendriers des tournois internationaux en relation avec la FIBA est en cours.

- Un accompagnement des Comités Départementaux qui organisent des compétitions de clubs est mis en place.
- Une affiche pour la Journée du 3x3 est en cours de réalisation en collaboration avec le Pôle Marque.
- Une plaquette présentant les différentes offres de 3x3 à destination des entreprises est en cours de réalisation.
- Travail en cours sur le développement de la plateforme 3x3 et le Ranking National.

b. Coupe de France entreprise 3x3

Yannick OLIVIER présente la formule de la Coupe de France 3x3 Entreprise (voir l'annexe 13).

c. Journée du 3x3

Yannick OLIVIER expose le projet de Journée du 3x3 (voir la suite de l'annexe 13).

Jean-Pierre SIUTAT :

- Cette fête du 3x3 sera annuelle et se déroulera sur un week-end, à l'image de la Fête Nationale du MiniBasket. Il souhaite que ce soit un évènement incontournable, y compris pour nos partenaires.
- Cela sera présenté au séminaire des dirigeants de Troyes.

d. Calendrier provisoire des Opens plus

Yannick OLIVIER présente un calendrier provisoire des Opens Plus pour 2023 (voir la suite de l'annexe 13).

e. Point à date

Yannick OLIVIER fait un point à date des organisations de tournois et compétitions de clubs organisés sur le territoire (voir la suite de l'annexe 13).

Jean-Pierre SIUTAT demande un tour de table des représentants des Ligues et Comités présents afin d'avoir leur retour concernant les difficultés qu'ils rencontrent concernant l'organisation du 3x3 sur leur territoire ou recueillir leurs idées.

Il en ressort, entre autres, que :

- Contrairement au 5x5, le 3x3 est une pratique plus individuelle, il est plus efficace de contacter directement les joueurs plutôt que de passer par les clubs.
- Le 3x3 touche des joueurs licenciés et non licenciés.
- Les clubs, principalement les présidents et entraîneurs, sont souvent des freins au développement du 3x3.
- Le 3x3 permet d'attirer de nouveaux partenaires, il est important de ne pas laisser la place aux promoteurs privés, ce qui représenterait un risque de les perdre.
- Il y a une nécessité de stabiliser les choses concernant le 3x3 (nom des compétitions, plateforme...).

Samedi 17 décembre 2022

9. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX :

- Salue la 1^{ère} victoire de Valérie GARNIER avec l'équipe de Tours, en NM1, qu'elle vient de rejoindre.
- Il fait un point sur les arrivées et départ des salariés de la Fédération. Il remercie le Président de la Ligue Ile de France pour avoir facilité le transfert de Christophe LEONARD depuis le

Pôle de Chatenay Malabry et qui rejoint le Pôle France Yvan Mainini ainsi que l'Equipe de France Féminine où il sera assistant vidéo.

Il prépare également le concours de Cadre d'Etat.

- Suite à l'audit RH qui a eu lieu l'année dernière, une réflexion concernant une réorganisation des services est en cours. Nous travaillons pour cela avec l'agence qui a fait l'audit en question.
- Le Ministère des Sports a annoncé que les Fédérations perdraient de nouveau des postes de cadres d'Etat.
- Il y a eu un gros travail fait avec les cadres du Pôle France, une vraie stratégie de formation du jeune joueur a été proposée à la LNB. Il y a une réelle volonté de travailler avec la Ligue et intervenir au sein des Centres de Formation.
- Jacques COMMERES et lui sont très sollicités pour l'organisation des Jeux de Paris 2024. Cela est bien plus complexe que l'organisation de Jeux à l'étranger. Cela génère de nombreuses contraintes supplémentaires.
- Concernant le 3x3
 - Les Filles sont 1ères mondiales et sont pour le moment qualifiées pour les J.O, elles doivent conserver leur place jusqu'au mois de novembre.
 - Les garçons sont 8^{èmes} (sans compter l'équipe professionnelle qui est 12^{ème}), ils ne sont donc pas encore qualifiés. Il nous faut être la 2^{ème} nation européenne. Il y en a 6 devant nous.
 - L'équipe Professionnelle est une très belle équipe avec un bel état d'esprit.
- Classement 5x5
 - Nous sommes 3^{èmes} chez les jeunes, à 2 points des Espagnols.
 - Chez les filles, nous sommes 2^{ème} nation mondiale et 1^{ère} nation européenne
 - Chez les hommes, nous sommes 5^{ème} nation mondiale et 2^{ème} nation européenne
- On a une volonté d'ouvrir les sélections nationales aux coaches professionnels. Cette stratégie nous permettra d'augmenter les échanges avec le secteur professionnel.
- La féminisation des staffs augmente.

b. Plan d'action équipes de France jeunes

Jacques COMMERES :

- Equipe de France Féminine 5x5 :
 - Excellente dynamique d'équipe et signes encourageants de progrès dans l'expression du jeu confirmés depuis l'été 2022.
 - Grandes victoires lors de la dernière fenêtre internationale de qualification à l'EuroBasket 2023 qui aura lieu en Slovaquie et en Israël du 15 au 25 juin 2023.
 - 2 déplacements pour boucler la phase de qualification : 09/02/2023 Lituanie vs France et 12/02/2023 Finlande vs France.
 - Point sur le classement :
 1. France 3V – 1D +55
 2. Lituanie 3V-1D +11
 3. Ukraine 2V-2D -15
 4. Finlande 0V-4D -51

La première place est qualificative. 4 meilleurs deuxièmes seront à déterminer parmi les 8 groupes. Le calcul se fera en ignorant la dernière équipe de chaque groupe.

- Equipe de France Masculine 5x5 :
 - La fenêtre de qualification de novembre 2022 à la prochaine Coupe du Monde qui aura lieu du 25 août au 10 septembre 2023 (Philippines – Japon – Indonésie avec Phase Finale à Manille) a vu l'équipe de France se qualifier avant les deux derniers matches.
 - Encore une fois, lors de ces fenêtres, avec des joueurs jeunes et inexpérimentés sur la scène internationale (au départ du stage de Nanterre, l'équipe nationale n'a jamais connu une telle situation, avec 7 éléments sur 14 n'ayant aucune expérience avec les A, dont Victor WEMBANYAMA dont le niveau de compétitivité actuel est souligné sur l'ensemble de la planète basket), le niveau d'attention, de concentration, de vigilance et d'engagement fut excellent.

- Cette situation doit conduire à mettre toujours plus l'accent sur la qualité et l'efficacité de la formation des joueurs (ses), des entraîneurs, sur la détection à court, moyen et long terme pour le renouvellement permanent de notre élite.
- Dans le groupe de la France, France et la Lituanie sont qualifiées.
 - La prochaine fenêtre internationale de février 2023 République Tchèque (dernière équipe du groupe) vs France, puis le dimanche 26 février à l'Arena Loire de Trélazé France vs Lituanie (2^{ème} place du groupe)
 - Il souligne l'importance de ces résultats pour le ranking de la FFBB
- Equipes de France Jeunes 5x5
 - La nomination des coachs aura lieu début janvier, avec un changement de stratégie avec la constitution d'un « groupe d'entraîneurs Equipes de France jeunes » :
 - Entraîneurs nationaux mais aussi CTS et/ou CT et entraîneurs de clubs professionnels. Volonté d'ouverture forte vers les clubs professionnels sur des postes de coachs responsables d'équipes et pas uniquement d'assistants comme nous l'avons fait ces dernières années ;
 - Visibilité sous conditions sur 3 ans environ (implication dans les valeurs et la cohérence de fonctionnement des sélections nationales, volonté d'entrer dans une expression du basket en ligne directe avec nos équipes de France A, niveau de performance à atteindre).
 - Changements de statuts possibles (coachs ou assistants ou pause)
 - Changements de secteurs possibles (secteur féminin et masculin)
 - Pause tous les 2-3 ans ou formation continue
 - Féminisation
 - Projet stratégique DTN : montée en puissance des entraîneurs des clubs de Centres de Formation LFB, LNB (conditions d'exercice de la profession et formation continue assurée par la FFBB – Pôle Formation et Pôle Haut Niveau)
 - Equipe Professionnelle 3x3
 - Excellente fin de saison : 12^{ème} équipe Mondiale (1 finale de Master, 1 victoire en Hollande (Super Quest), 4 demi-finales sur des challengers).
Ce résultat qui place notre équipe professionnelle 3x3 dans le top 20 mondial permettra d'obtenir des invitations en 2023 :
 - Sur des challengers (qualificatifs à des Masters)
 - Sur des Supers Quest (qualificatifs à des Masters)
 - Les invitations obtenues en 2023 par notre équipe professionnelle risquent de nous donner une meilleure visibilité du programme de cette équipe.
 - Equipe de France Féminine 3x3
 - S'est regroupée lors de la fenêtre internationale féminine 5x5 de novembre. Il n'y a pas eu de sollicitation de joueuses engagées cet été.
Ceci a été apprécié par les clubs.
 - Cela a donné lieu à une revue d'effectif : matchs d'entraînement, évaluation de joueuses peu vues. Ce stage fut intéressant à ce titre.
 - Equipe de France 3x3 masculine U21
 - Pendant la fenêtre internationale masculine 5x5, l'Equipe de France U21 a disputé au Brésil un Challenger. Ce ticket a été obtenu à l'issue de la performance de nos U21 en Nations League 2022. C'était une invitation FIBA 3x3 à laquelle nous nous devions de répondre positivement.
Nous avons atteint les demi-finales.
 - La collaboration avec les clubs de Pro B et NM1 s'est bien passée pour la mise à disposition des joueurs.
 - En revanche, plus le 3x3 progresse dans le monde, plus il est difficile, même avec de bons joueurs 5x5, d'être très compétitifs sans préparation 3x3 ; ce qui a été le cas pour cette équipe.

- Projet stratégique DTN : création d'un réseau d'entraîneurs 3x3 sur l'ensemble du territoire et volonté d'aller vers une formation d'entraîneur qui reconnaîtra une spécificité 3x3.

Alain CONTENSOUX : invite les personnes présentes à lire l'article d'Arsène WENGER dans L'Equipe qui donne les raisons de la constance des excellents résultats du football français depuis une vingtaine d'années.

10. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS :

- Il remercie les présidents des commissions du pôle.
- Il a assisté avec Matthieu SOUCHOIS à une réunion de l'ANS portant sur le bilan du PSF
- Un groupe de travail a été mis en place concernant les Comités territoriaux dans le but de déterminer une méthodologie concernant les fusions et coopérations de Comités.
- Il présente les ateliers organisés par le Ministère des Sports auxquels la Fédération participe (voir l'annexe 15).
- Dans la continuité de ce qui a été dit hier, il présente un point sur le dispositif Pass'Sport (voir la suite de l'annexe 15).

b. Collectivités Locales et Infra

Stéphane KROEMER :

- Présente le guide commun édité avec l'ANDES (voir la suite de l'annexe 15). Ce document est [disponible sur eFFBB](#) et sera distribué au séminaire des Dirigeants à Troyes.
- La Fédération est représentée sur toutes les réunions où elle est sollicitée par les Collectivités Locales. Nous avons de très bons retours et une très bonne diffusion de l'information.
- Point à date du Plan Infra et du Plan 5000 équipements (voir la suite de l'annexe 15).
 - Le Plan Playground est une convention signée avec une collectivité qui porte sur la création ou la rénovation de plusieurs terrains.
 - En octobre, l'ANS a voté l'éclatement de la territorialité et la prise en charge des remorques et des designs graphiques pour les terrains.
Il rappelle que tous les territoires de Métropole ou d'Outremer sont éligibles.

c. Equipements

Jean-Pierre BRUYERE propose des modifications règlementaires concernant le règlement des salles et terrains (voir la suite de l'annexe 15).

Validation du Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT :

- Souhaite avoir une vue globale des clubs concernés par les dérogations par niveau.
- La CERFRES sera sensibilisée.

Jean-Pierre BRUYERE informe le Comité Directeur de la réalisation d'un cahier des charges des prescriptions techniques (voir la suite de l'annexe 15).

d. Territoires

Pierre DEPETRIS :

- Rappel du dispositif d'aide aux Comités Départementaux de moins de 2500 licenciés.
- Propose un soutien aux structures Comités Départementaux de 2500 à 5000 licenciés (voir la suite de l'annexe 15).

Validation du Comité Directeur.

- Mise en place du Bonus action (voir la suite de l'annexe 15)

Validation du Comité Directeur.

- Il présente, pour information, la grille de lecture des projets des structures (voir la suite de l'annexe 15).

e. Ultra-Marins et Corse

La veille s'est tenue une réunion avec Matthieu SOUCHOIS, Jean-Pierre HUNCKLER et Pascal GOUDAIL. Il faut faire une remise à plat de l'ensemble des aides et subventions que l'on peut apporter aux territoires Ultra-Marins. Ces territoires ont beaucoup souffert durant le COVID et ont eu du mal à redémarrer les compétitions.

f. Rattachements territoriaux

Gérald NIVELON propose des modifications règlementaires concernant les rattachements territoriaux (voir la suite de l'annexe 15).

Validation du Comité Directeur.

g. Ecoles d'arbitrage et engagements solidaires des CTC

- Gérald NIVELON fait le constat qu'avec le Pacte #TousEngagés, les éléments règlementaires concernant les écoles d'arbitrage contenus dans les textes de l'ancienne Charte des Officiels ont disparu des textes fédéraux.
Il propose donc de réintroduire dans les textes les conditions de formations d'arbitres par les clubs (voir la suite de l'annexe 15)

Validation du Comité Directeur.

- Il propose une évolution des obligations faites aux clubs signataires d'une CTC (voir la suite de l'annexe 15)

Validation du Comité Directeur.

- Dans un souci de simplification des CTC, il propose la fusion réglementaire des textes existants pour un regroupement dans les règlements généraux de la Fédération et la rédaction d'un support pédagogique.

Validation du Comité Directeur.

- Gérald NIVELON : bilan des échanges avec les clubs sur différents sujets (voir la suite de l'annexe 15).

h. Société et Mixités

Damien SIMONNET présente un point sur le plan de lutte contre les incivilités (voir la suite de l'annexe 15).

Stéphanie PIOGER rappelle que la FFBB n'autorise pas le port de signe distinctif religieux sur les terrains, en compétition. On considère par conséquent que le couvre-chef ne peut être porté.

i. PSF

Gérald NIVELON présente un bilan de la campagne PSF 2022 puis fait des propositions concernant la campagne 2023 (voir la suite de l'annexe 13)

11. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER fait un point sur l'évolution de l'activité de la Commission de Discipline, de la Chambre d'Appel et de la Commission de Contrôle de Gestion (voir l'annexe 3 – présentée la veille).

Elle ne revient pas sur les statuts qui ont été présentés la veille lors de la partie « Présidence ».

b. Modifications réglementaires

i. Licence :

1. Reconnaissance internationale pour des joueurs NFL médaillés avec l'équipe de France

Stéphanie PIOGER présente la proposition du Bureau Fédéral (voir la suite de l'annexe 3) de permettre, à titre dérogatoire, et en fonction de certaines conditions, que les internationaux français ne soient pas comptabilisés dans le « quota » des Joueurs Non-Formés localement (JNFL) inscrits sur la feuille de marque de rencontres des compétitions françaises.

Les conditions retenues pour bénéficier de cette dérogation sont :

- Obtenir une médaille avec une EDF 5x5 Féminine ou Masculine Sénior dans une compétition internationale majeure (Eurobasket, Jeux Olympiques et Coupe du Monde),
- Effectuer une demande expresse au Bureau Fédéral à bénéficier de cette dérogation,
- Obtenir l'avis favorable du Bureau Fédéral.

2 options sont proposées au Comité Directeur concernant l'application de la dérogation.

Le Comité Directeur valide le principe selon lequel la dérogation s'appliquera à la date d'appréciation par le Bureau Fédéral de la demande avec effet immédiat sous réserve que le joueur n'ait pas encore eu sa licence de délivrée (auquel cas la dérogation vaudra pour la saison suivante).

Cela prendra effet à compter de la saison 2023-2024.

Par ailleurs, pour éviter un effet de fuite des talents, il est proposé que les joueur qui auraient, au cours de leur formation, refusé une entrée en Pôle Espoirs ou au Pôle France Yvan MAININI, ou qui seraient partis à l'étranger avant 21 ans sans obtenir l'accord de la DTN, ne pourraient bénéficier de ce dispositif dérogatoire.

Une communication sera faire auprès de la LNB, des clubs de LNB et LFB.

2. Nom marital

Stéphanie PIOGER: propose aux personnes nouvellement mariées d'utiliser ou non leur nom marital mais, dans tous les cas, de ne pas recréer de nouvelle licence avec leur nouveau nom.

Gérald NIVELON souhaite qu'une réflexion soit menée concernant la saisie des noms composés sur FBI. En effet, cela donne souvent lieu à des erreurs.

3. Photos

Stéphanie PIOGER propose des précisions concernant les caractéristiques de la photographie d'identité du licencié (voir la suite de l'annexe 3).

Validation du Comité Directeur.

ii. Equipements et principe de laïcité

Stéphanie PIOGER propose la création d'un article 9.3 dédié aux équipements à connotation religieuse ou politique en compétition applicable en 5x5 et 3x3. Cette disposition serait applicable sur l'ensemble du territoire et son infraction donnerait lieu à une pénalité sportive automatique. La compétence disciplinaire serait confiée à la Commission Fédérale de Discipline (voir la suite de l'annexe 3).

Elle a conscience des difficultés rencontrées sur le terrain. Il ne s'agit pas ici de faire le procès du port du voile ou de toute autre signe religieux mais simplement de faire appliquer les règlements fédéraux et les principes de neutralité et d'égalité de chacun sur un terrain de basket lors d'une compétition officielle.

Validation du Comité Directeur.

iii. Discipline :

1. Compétences des organismes régionaux et fédéral

Stéphanie PIOGER :

- Présente des statistiques concernant le nombre de dossiers pour un cumul de 3 Fautes Techniques traités par les Ligues Régionales pour la saison 2021-2022 (voir la suite de l'annexe 3).
- Elle propose une modification de l'article 2.3 du règlement Disciplinaire Général (voir la suite de l'annexe 3).

Validation du Comité Directeur.

Une discussion s'engage.

Le Comité Directeur acte les principes suivants :

- Distinction et catégorisation des FT selon le règlement officiel FIBA et choix de ne pas toutes les comptabiliser dans le cumul ;
- Réduction du délai de contestation de 15 jours à 4 jours après la rencontre ;
- Notification par mail / FBI vaut opposabilité de la sanction ;
- Sanction : le week-end de suspension ne s'appliquera pas si dans les 4 semaines suivant la notification du cumul, la CRO et/ou la CDO justifient que le joueur sanctionné a fait des Travaux d'Intérêt Généraux arbitres
- Possibilité de désigner à titre dérogatoire un licencié ne disposant des aptitudes arbitres.
- Réflexion sur le prononcé d'éventuelles pénalités financières.

Validation du Comité Directeur.

2. Engagement des poursuites

Stéphanie PIOGER propose des modifications de l'article 18 du règlement disciplinaire général (voir la suite de l'annexe 3).

Validation du Comité Directeur.

iv. Dispositions restrictives des Ligues et/ou Comités

Stéphanie PIOGER rappelle les règlements qui ne peuvent faire l'objet d'aucune modification par les CD et les LR et précise que lors du Bureau de février, seront présentées les dispositions des règlements sportifs généraux ayant un caractère obligatoire et celles susceptibles d'être modifiées. (voir la suite de l'annexe 3)

Validation du Comité Directeur.

v. Commission de Contrôle de Gestion

Stéphanie PIOGER présente les projet d'évolutions règlementaires concernant la Commission de Contrôle de Gestion qui seront précisées après les auditions des clubs, (voir la suite de l'annexe 3).

Validation du Comité Directeur.

vi. Commission des Agents Sportifs

Stéphane KROEMER :

- Fait un point sur l'activité de la Commission des Agents Sportifs (voir la suite de l'annexe 3).
- Il alerte sur la difficulté de l'examen d'agent Sportif organisé par le CNOSF.
- Il rappelle que la conciliation existe en cas de litige entre un agent et un joueur.
- Il propose une modification de l'article 18.5 relatif à la formation continue des agents sportifs FFBB, faisant passer l'obligation de formation au moins une fois tous les 2 ans (voir la suite de l'annexe 3).

Validation du Comité Directeur.

Stéphanie PIOGER : la formation des JIG avait été déléguée aux IRFBB. Elle propose que si, au 15 janvier la FFBB n'a pas de retour des IRFBB concernant les formations, tout joueur qui n'aura pas suivi de formation ni rempli le carnet de bord ne soit plus considéré comme Joueur d'Intérêt Général.

Validation du Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une note soit adressée la semaine suivante aux Ligues Régionales afin de les relancer sur ce sujet.

vii. Intégrité

Stéphanie PIOGER propose de compléter le Titre VI des Règlements Généraux : « Intégrité des Compétitions Sportives » (voir la suite de l'annexe 3).

Validation du Comité Directeur.

viii. Médical

Stéphanie PIOGER : suite à la loi du 2 mars 2022 et au décret du 23 juin 2022 et après travaux avec la COMED, elle propose les règles en matière de certificat médical pour l'obtention d'une licence (voir la suite de l'annexe 3).

Validation du Comité Directeur.

c. Désignations

Stéphanie PIOGER propose de désigner (voir la suite de l'annexe 3)

- Bruna DA COSTA en tant que Chargée d'instruction disciplinaire
- Aldric SAINT-PRIX en tant que Suppléant référent honorabilité et Suppléant Paris Sportifs

d. Etat des lieux unions et fusions

Stéphanie PIOGER présente un état des lieux des unions et fusions de clubs (voir la suite de l'annexe 3).

12. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER :

- Un accord a été trouvé entre la ville de Paris et notre partenaire la MAIF pour la création de 11 nouveaux terrains de 3x3 à Paris.
- Il y a eu un plateau TV lors du salon des Maires avec notre partenaire SportMag, sur notre stratégie de développement des terrains de 3x3, en présence de Jean-Pierre SIUTAT et nos partenaires GRDF et Transalp.
- Dans le cadre de la rencontre NBA qui aura lieu en janvier, Chicago contre Détroit, un partenariat a été mis en place avec la NBA pour un certain nombre d'animations
 - 15 janvier : tournoi 3x3 Junior NBA/FFBB
 - Ce tournoi sera couplé avec l'organisation d'un Clinic pour les coaches avec James BORREGO et Rudy NELHOMME
 - Les Juniors du Pôle France Yvan MAININI seront présents et feront des démonstrations
 - 16 janvier : organisation d'un Clinic arbitres Haut Niveau avec Eddie VIATOR en présence d'un ancien arbitre NBA et responsable du département des arbitres à la NBA
 - 17 janvier : organisation d'un Clinic arbitres Championnat de France avec Bruno VAUTHIER en présence de 2 anciens arbitres NBA
 - 18 janvier : participation de Cathy MELAIN avec des jeunes de l'UNSS à un Clinic 100% féminin pour les coaches, avec les assistants coaches des Chicago Bulls et des Détroit Pistons
- Comme tous les ans pour Noël, les 2 jeunes vainqueurs du Challenge Benjamins Benjamines vont se rendre à New York.
- Un partenariat avec La Mutuelle des Sportifs a été signé.
- En février se tiendra la dernière fenêtre de qualification pour l'Equipe de France masculine pour la Coupe du Monde : France/Lituanie le 26 février à Trélazé.
- L'Opération Kinder Joy va établir un nouveau record en termes de participants.
- Dans un cadre de réduction des coûts, le grammage du Basketball magazine va être revu à la baisse. Cela permettra d'économiser à la fois sur les frais d'édition et sur les frais d'envoi.

13. Questions diverses

Patrice ALEXIS remercie la Fédération pour l'organisation du Job Dating en Guadeloupe qui a été un succès. La Direction de Pôle Emploi a déjà manifesté son souhait d'organiser une nouvelle édition.

Michel RAT : la Commission Patrimoine et la DAJI travaillent à l'ouverture du fonds de dotation du Musée. Il invite les Ligues Régionales qui ne l'auraient pas encore fait à faire parvenir au Musée leur soutien financier.

Jean-Claude BOIS : le Challenge Jacques DORGAMBIDE va de nouveau être remis cette année, lors de l'Assemblée Générale.

Sébastien DIOT : la 1^{ère} formation Basket Inclusif vient de se terminer, c'est une belle réussite.

Prochaine réunion du Comité Directeur le vendredi 17 février 2023.